

France -Mauritanie

UNE COOPÉRATION

RICHE ET DIVERSIFIÉE

Avec un montant total dépassant 1 milliard de dollars EU, soit 25 millions de dollars EU courants par an, la France a apporté en 40 ans plus du quart de l'aide publique au développement (APD) reçue par la Mauritanie.

Sur les cinq dernières années pour lesquelles les chiffres sont publiés, soit de 1998 à 2002, l'APD française s'est élevée en moyenne à 23 millions d'Euros par an. L'aide bilatérale française représente en 2002 (source CAD/OCDE) environ 15% de l'aide bilatérale totale et 6% de l'ensemble de l'aide publique. Ceci reflète la place prédominante prise par l'aide multilatérale depuis une dizaine d'années. Union européenne (y inclus l'Accord de pêche) et Banque mondiale (guichet IDA) représentent en effet aujourd'hui près de 50% des flux d'APD à la Mauritanie.

Plus que son volume, c'est la diversité qui caractérise la coopération française avec la Mauritanie. Très présente dans les institutions multilatérales (la France apporte ainsi 25% de l'aide européenne), la France dispose également d'une panoplie d'instruments de coopération bilatérale, notamment les projets financés sur dons par le Ministère des Affaires étrangères (MAE) et par l'Agence Française de Développement (AFD). Ces projets sont souvent accompagnés d'une présence humaine au travers de plus de 50 assistants techniques expérimentés et plus de 10 juniors, concentrés dans les secteurs prioritaires définis avec la Mauritanie : éducation, santé, décentralisation, appuis aux administrations, secteurs de la pêche et de l'eau.

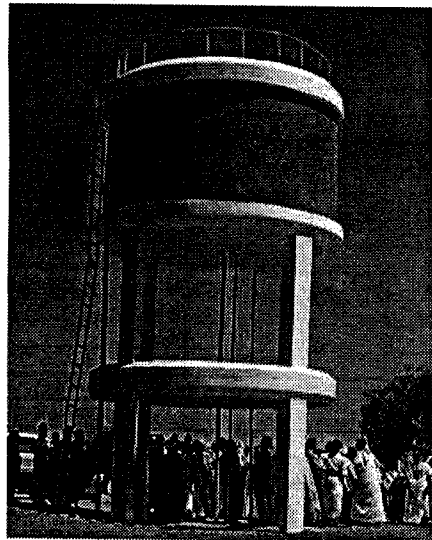
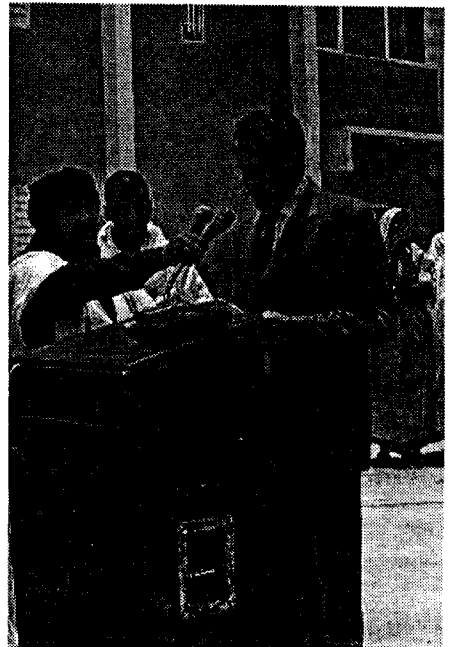
Le centre culturel français à Nouakchott et un réseau

l'équipe de Nouakchott Info reçue à l'ambassade de France lors des interviews



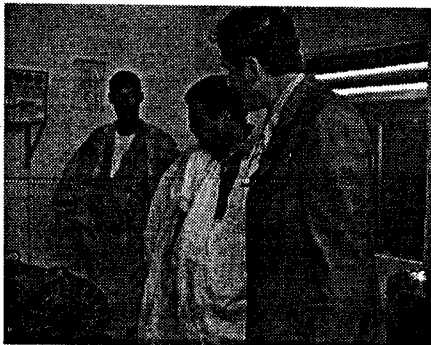
des et durables de confiance.

La présence d'une communauté française importante en Mauritanie, notamment active dans les entreprises, contribue également au développement économique et social du pays. Malgré son importance l'apport de la France au développement de notre pays reste quelques fois méconnu. Et pour en savoir les raisons nous avons adressé nos questions à SE Patrick Nicoloso ambassadeur de France en Mauritanie, et MM Michel Colin de Verdier Chef du service de la Coopération et de l'Action culturelle et Gilles Chausse Directeur de l'AFD, qui ont accepté de répondre à nos questions.



de quatre Alliances franco-mauritaniennes (Atar, Kaedi, Nouadhibou, Nouakchott) constituent également des pôles de coopération très actifs.

La coopération non-gouvernementale complète et enrichit ce dispositif, à travers plus de 10 Organisations de Solidarité Internationales (OSI) françaises ou franco-mauritaniennes et environ 30 accords de partenariat entre collectivités locales françaises et mauritaniennes. Ces formes de coopération mettent en relation les populations françaises et mauritaniennes, et les territoires, créant entre elles des liens soli-

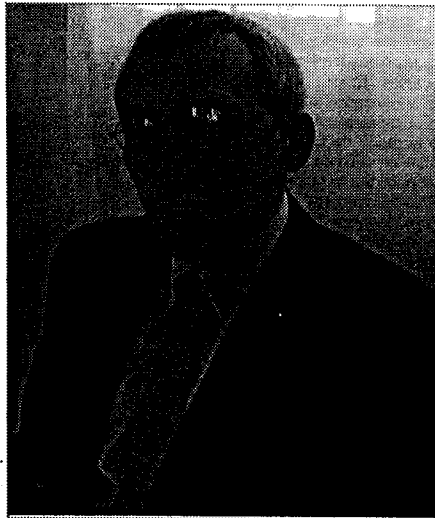


"l'AFD c'est une longue tradition de soutien aux investissements économiques et financiers"

NI : Expliquez nous pourquoi l'Agence Française de Développement semble, malgré son apport, méconnue en Mauritanie ?

D AFD : Je voudrais quand même répondre à l'observation selon laquelle l'AFD n'est pas très connue, que le grand public n'a pas forcément une vision des projets que nous avons financés. Je voudrais réagir là dessus pour dire que tous les jours au quotidien je suis interpellé par des bénéficiaires ou par des clients de l'AFD parce que l'AFD est un organisme de coopération du dispositif de coopération française. Elle en est un des opérateurs. Elle a la possibilité d'intervenir sur les subventions de l'Etat français comme sur les prêts. Moi je suis au quotidien interpellé par des clients qui peuvent être de grandes entreprises publiques comme la SNIM qui, eux, connaissent parfaitement les interventions de l'AFD. Nous sommes interpellés par des clients qui sont des entreprises du secteur privé comme FAMO, Tiviski qui font partie des bénéficiaires privés des crédits de l'AFD. Et je suis interpellé par des maires des villes comme Nouakchott où nous finançons des projets de développement urbain. Et puis il y a un certain nombre de projets qui s'inscrivent dans les cadres régionaux comme ceux de l'OMS où là aussi nos clients connaissent parfaitement l'AFD. Je pourrais vraiment prolonger cette liste, par exemple la Délégation de la Surveillance Maritime dont l'un des bateaux a été financé par les fonds de l'AFD. Donc c'est des gens qui nous connaissent parfaitement. J'aurais pu parler des opérateurs du secteur de la pêche à Nouadhibou où nous avons financé certains frigos. Je voudrais souligner par-là qu'il y a une longue tradition au niveau de l'intervention de l'AFD, une tradition de soutien aux investissements économiques et financiers. La plupart des grandes infrastructures de ce pays : les ports, les aéroports, tout ce qui se rapporte aux équipements urbains, l'eau, l'électricité ont été à un moment ou à un autre appuyés par des initiatives de l'AFD. Il y a quelques mois nous étions en visite avec M. l'ambassadeur dans la commune de Tiguent. Voilà une collectivité locale qui sait très bien qui a financé ses investissements d'eau et d'électricité, c'est bien sur l'AFD.

Nous sommes dans un partenariat étroit avec la Mauritanie et la plupart des bénéficiaires : administration, secteur public en général, secteur privé connaissent l'AFD. Nous sommes un organisme qui a vocation d'intervenir sous différentes formes. Nous pouvons intervenir sur des crédits ou sur des subventions. Nous pouvons intervenir également via une société



filiale du groupe qui est la " PROPARCO " qui fait partie aussi du dispositif proposé par l'AFD dans ses interventions qui touche à des entreprises privées, des institutions comme certaines banques qui sont aussi des clients qui nous connaissent.

Depuis quelques années, cette orientation marquée dans la sphère économique et financière s'est doublée d'une intervention dans la sphère sociale puisque l'AFD a la responsabilité de la mise en place ici du contrat Désendettement-Développement qui est un recyclage de ressources issues de l'annulation de la dette et qui a pour principal volet l'éducation avec un appui au PNDS.

Par ailleurs l'AFD a disponibilisé par le passé des lignes de crédit à différentes banques qui les ont utilisées pour des investissements dans différents secteurs d'activité : l'agro-industrie, la pêche, etc. Aujourd'hui, nous n'avons plus de lignes ouvertes. En Mauritanie, le problème qui se pose avec le prêt aux banques c'est que nos ressources sont en devises alors que celles des banques sont en monnaie locale ce qui pose un problème de change.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHEIKHNA OULD NENNI ET ISSELMOU OULD MOUSTAPHA



Agence Française de Développement

**COMMUNIQUE DE PRESSE
DU 28 SEPTEMBRE 2004**

**PROGRAMME D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
DE CENTRES SEMI-URBAINS
DANS LES REGIONS DU GORGOL
ET DU GUIDIMAKHA**

Signature d'une convention de financement de 4 M entre La République Islamique de Mauritanie et l'Agence Française de Développement

Le Ministre des Affaires Economiques et du Développement, M. Sidi Ould Didi et M. Gilles CHAUSSE, directeur de l'Agence Française de Développement en Mauritanie, ont signé le 28 septembre 2004 une convention de financement d'un montant de 4 millions d'euros (environ 1,3 milliard d'ouguiyas). Cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. Sidi Mohamed Ould Taleb Amar, Ministre de l'Hydraulique et de l'Energie et de Monsieur Patrick NICOLOSO, Ambassadeur de France en Mauritanie.

Cette subvention est destinée à financer un programme d'adduction d'eau potable (A.E.P) dans des centres semi-urbains des deux régions du Gorgol et du Guidimakha. Le programme, dont le coût est estimé à 6,0 millions d'Euros, sera cofinancé par l'AFD, à hauteur de 4 millions d'euros, ainsi que par l'Etat mauritanien, à hauteur de 2 millions d'euros, sur les ressources de fonds de contrepartie.

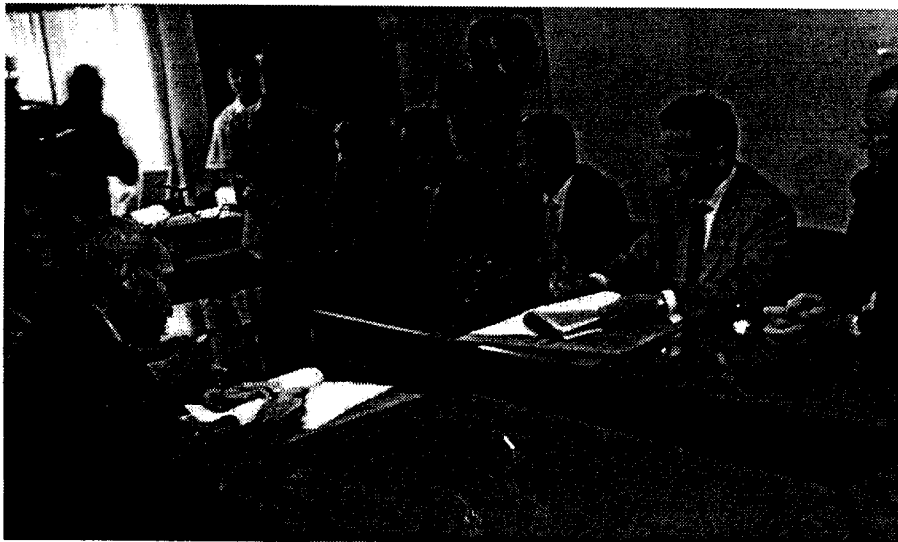
Ce concours s'inscrit dans le prolongement des efforts financiers (prêts, subventions et fonds de contrepartie) déjà consentis par l'AFD et la Coopération française en termes d'appuis institutionnels, de politique sectorielle et de développement des infrastructures d'hydraulique au bénéfice de l'Etat, de la Société Nationale De l'eau (SNDE) et des collectivités locales.

L'objectif du programme est de fournir de l'eau potable dans des petits centres aujourd'hui dépourvus de réseaux tout en améliorant leurs conditions d'assainissement.

Ce programme, selon la disponibilité de la ressource en eau issue des forages, devrait concerner une vingtaine de petits centres et toucher une population d'environ 50.000 personnes.

En favorisant l'accès à l'eau potable, le projet vise à améliorer les conditions de vie des populations. Il contribuera au développement économique des régions concernées, dont les taux de pauvreté sont les plus élevés du pays. Le programme a pour ambition une distribution d'eau à des prix économiques et accessibles aux populations pauvres. Il entend favoriser, outre le développement de petits opérateurs privés (du type gérants de réseaux d'eau par exemple), le processus de décentralisation en impliquant les communes dans un rôle de régulation de proximité.

La maîtrise d'ouvrage du programme sera confiée à la Direction de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DHA) du Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie. Une fois leur réalisation achevée, le suivi et la gestion des réseaux seront assurés par l'Agence Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (A.N.E.P.A.).



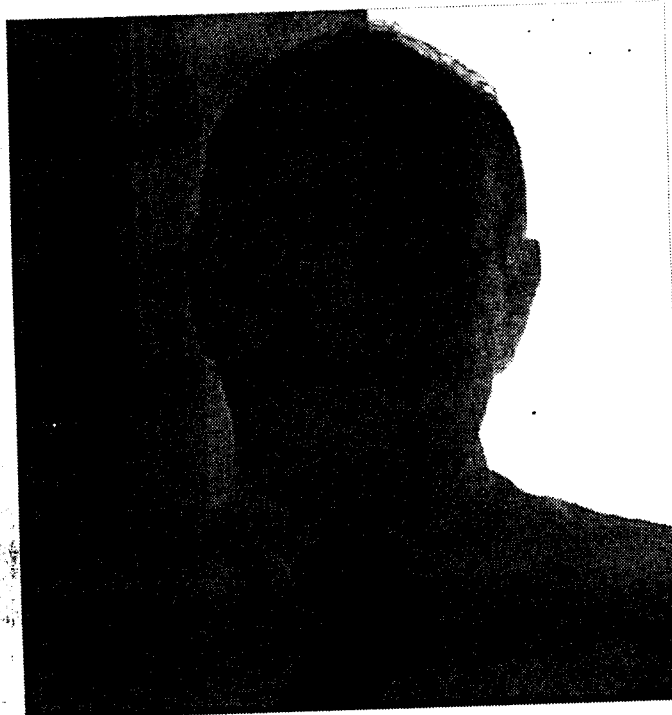
Chef du service de la Coopération et de l'Action culturelle

" Si on fait des comptes consolidés il est clair que la France est le premier partenaire financier de ce pays "

NI : M. Michel Colin de Verdère pouvez vous nous présenter le service de la coopération et de l'Action Culturelle ainsi que son bilan en Mauritanie ?

M. Colin de Verdère : Vaste programme. Ce qui me frappe, c'est que la coopération française fait partie du paysage et c'est pourquoi elle n'a point besoin de donner un ballon de foot ou un ventilateur pour une mosquée pour faire une page dans le journal. Nos coopérants qui constituent l'un des éléments essentiels des moyens de notre coopération sont mis à la disposition de l'administration mauritanienne. La coopération française est la seule à pratiquer ce type de mise à disposition. Pour chaque coopérant, je signe avec le ministre concerné une lettre de mission qui définit les objectifs à atteindre, les moyens mis en œuvre par ce coopérant qui rend compte simultanément à son ministre, à son directeur et à moi-même. Il se trouve qu'ici plus qu'ailleurs et plus que dans pratiquement aucun pays, il y a une demande très forte pour cette forme de coopération, de présence de l'expertise française permanente. Nous avons ici plus de coopérants que dans des pays beaucoup plus importants en terme de moyens de coopération

ou en terme de population. Nous souhaitons, redit-on tous les jours, garder des liens avec la France, avec le savoir-faire français, avec les institutions françaises. Beaucoup de gens comptent sur nous d'abord pour garder les contacts avec les universités françaises, avec les hôpitaux français, avec les écoles françaises. Et ça, nous permet d'avoir une coopération diversifiée. Dans les séries chiffrées vous avez pu remarquer que la place de la France a beaucoup diminué en termes de versement net d'aide publique au développement (APD). Mais la France a renforcé les moyens qu'elle donne au travers de l'Union européenne. Elle contribue pour un quart aujourd'hui au neuvième fonds européen de développement (FED). Elle constitue un des principaux bailleurs de fonds de l'IDA de la Banque mondiale. Donc on peut dire évidemment l'Union européenne et la Banque mondiale font plus que la France ici mais l'argent de l'IDA ou l'argent de l'Europe c'est en grande partie de l'argent français. Si l'on fait des comptes consolidés il est clair que la France est le premier partenaire financier de ce pays. Je prendrai deux exemples pour revenir à votre question. Deux secteurs où nous avons



Evolution de l'aide au développement bilatérale française à La Mauritanie (Decaissements Nets)

Source : Direction du Trésor. 1999 2000 2001 2002

(en milliers d'euros)

Source : Direction du Trésor.	1999	2000	2001	2002
Coopération technique	16 007	14 219	15 628	13 067
Ministère des Affaires étrangères	13 315	11 010	12 039	9 107
Ministère de l'Éducation nationale (écolage)	2 682	3 187	3 566	3 893
Ministère de la Recherche	10	22	22	23
Autres ministères				44

Aide aux investissements	1999	2000	2001	2002
Dons	5 515	5 051	4 543	5 023
Prêts	-2 249	-5 538	-2 614	-5 336

Soutien économique et financier	2 392	11 701	3 163	8 487
Allègement de dettes	784	10 636	1 578	6 219
Aide programme (ajustement structurel)	-	200	70	
Aide alimentaire	1 007	295	996	6
Aide d'urgence	104	-	-	-
Autres	498	571	520	2 262
TOTAL APD	21 664	25 433	20 721	21 241

des avantages comparatifs et où il y a une forte attente des Mauritanien. Le premier c'est l'Education. Le retour en 1999 au bilinguisme est un choix politique mauritanien. Ce choix politique, cette réunification du système éducatif avec une place importante pour le français est un challenge que nous devons vous aider à réussir parce que nous considérons que le français ce n'est pas seulement la langue de Montesquieu, de Molière et des autres mais c'est aussi une langue qui véhicule des valeurs, des comportements; une éthique et nous pensons que la langue française et la culture française véhiculent vraiment une vision du monde. Et pour nous, la promotion de la francophonie fait partie du combat pour la diversité culturelle. La francophonie est également un instrument de lutte contre l'impérialisme, le monolithisme et la domination d'autres langues. Ça c'est le premier sujet et presque la moitié de nos moyens sont consacrés pour accompagner le gouvernement maurita-

nien pour essayer de réussir cette réforme du système éducatif.

Le deuxième sujet c'est la décentralisation. Notre conviction c'est que l'approfondissement de la démocratie passe certes par des institutions de niveau national mais aussi par les institutions locales. Vous avez mis en place des communes et un minimum de transfert au niveau des régions. Accompagner la décentralisation, faire en sorte que les maires aient les moyens de faire leur travail, d'assurer les responsabilités qui leur sont dévolues par les textes. C'est là un enjeu formidable. On sait dans tous les pays du monde que l'élargissement de la base démocratique vient du fait qu'un certain nombre d'élus locaux, de maires de grandes villes (on en a beaucoup d'exemples en France comme le Président Chirac, M. Juppé ou d'autres) viennent de l'apprentissage de la démocratie au niveau des villes.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHEIKHNA OULD NENNI ET ISSELMOU OULD MOUSTAPHA

LISTE DES PROJETS DU FONDS DE SOLIDARITE PRIORITAIRE (FSP) Projets en cours d'exécution (Conventions de financement en cours d'exécution- situation avril 2004)

Intitulé des projets	Montant (en euros)	Période d'exécution
Fonds Social de Développement	914 694	1999-2004
Gestion durable des ressources halieutiques	1 524 490	2000-2005
Appui à la reconstruction du secteur de l'eau	609 796	2001-2005
Gestion intégrée des ressources naturelles	762 245	2001-2004
Appui à la déconcentration et à la décentralisation PADDEM	762 245	2001-2004
Appui à la réforme du système éducatif ARSEM	1 829 388	2002-2005
Appui à la valorisation du patrimoine culturel	920 000	2003-2005
Appui aux administrations économiques et financières PAFIEM	792 735	2004-2006
Appui à l'Université de Nouakchott	1 067 000	2004-2007
Fonds Social de Développement	914 694	2004-2006
Appui à la déconcentration et à la décentralisation PADDEM2	2 300 000	2004-2007